

Document de Pierre Puissant

Retranscrit de l'original par Patrick Claude de l'association au pied du mur à Mallefougasse.

Le 25 février 2017

Vente de terres à bois Croumpat par Pierre Rayne à Elisabeth Gaubert le 25 juin 1810

Par acte du 25 juin 1810, Corbon notaire, Pierre Rayne, a vendu à Elisabeth Gaubert, fille à feu Mathieu :

1^{er} un lot de terre en culture que ledit Rayne possède sur le terroir appelé bois Croumpat, quartier de la blache.

2^{ème} luy vend le quart du grand lot à prendre en date d'iceluy et à travers. . .

3^{ème} . . . luy vend la moitié des privilèges et facultés des biens communaux et indivis dudit bois Croumpat, pour en jouir pratiquement tout comme les autres propriétaires de Consonores.

Au verso :

Consonores art 40, Rayne Pierre 19-95 et 17-65 Gaubert Charles